••solidarité sans frontières

Solidarité Sans Frontières est un réseau impliqué dans les luttes immigrantes, actif à Montréal depuis 2003. Nous sommes des immigrant(e)s et des allié(e)s et ensemble nous appuyons des individus et des familles qui font face au système injuste d'immigration et de détermination du statut de réfugié(e). Nos revendications principales sont: la fin des détentions et des déportations et l'opposition à la double peine. Nous demandons un Statut pour Toutes et Tous et nous débutons une campagne pour la création d'une « Cité Sans Frontières ».

Nous sommes engagé(e)s dans des activités d'éducation populaire et de travail de soutien. Nous organisons des mobilisations politiques prenant la forme de manifestations, lignes piquetage et actions directes.

Nous vous encourageons à visiter notre site internet ou à nous contacter par téléphone ou par courriel pour plus d'information. Nous pouvons toutes et tous participer à faire de Montréal une Cité sans frontières.

solidarité sans frontières
www.solidaritesansfrontieres.org
514-848-7583
solidaritesansfrontieres@gmail.com

un

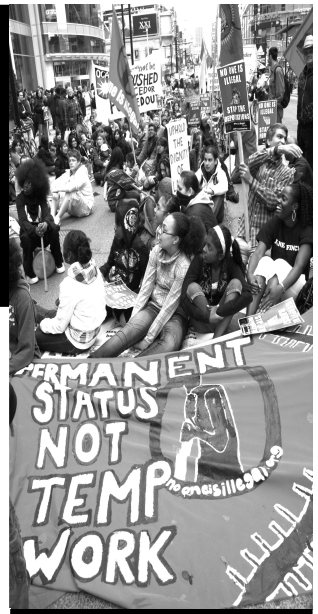

statut

pour

toutes

et TOUS!

••solidarité sans frontières

••un statut pour toutes et tous!

La demande «Un Statut pour toutes et tous» constitue une demande pour un programme de régularisation complet, continuel et ouvert à toutes les personnes vivant à Montréal, au Québec et au Canada et qui n'ont pas un statut à part entière (c'est-à-dire qui se sont pas résident(e)s permanent(e)s ou citoyen(ne)s canadien(ne)s). Les programmes de « régularisation » ont été appelés des « amnisties » dans d'autres pays, mais nous préférons ne pas utiliser ce terme puisque les immigrant(e)s n'ont pas à s'excuser ou demander à être pardonné(e)s pour avoir pris la décision parfaitement légitime et compréhensible d'immigrer dans une autre partie du monde, que ce soit pour des raisons politiques, économiques ou autres.

Les immigrant(e)s sans-papiers et les travailleurs et travailleuses temporaires sont parmi les plus exploité(e)s sur le marché du travail et dans la société en général. Leur existence crée une réalité fondamentalement injuste au sein de nos communautés, où certaines personnes ont accès aux droits et services fondamentaux - tels que l'éducation, les soins de santé et les normes de travail - et d'autres non. Un individu qui n'a pas de statut, ou qui n'a pas un statut à part entière en tant que résident, peut être exploité plus facilement puisqu'il ou elle vit dans la peur d'être déporté(e). Ces personnes vivent souvent dans la peur, l'angoisse et l'isolement.

Autrefois, le fait d'offrir des droits et services à des personnes, tout en refusant systématiquement ces mêmes droits et services à d'autres était justifié en faisant appel au racisme ou à des fausses idéologies de supériorité culturelle. Au 21ème siècle, cette inégalité de droits est une caractéristique propre à l'apartheid. Les individus et les familles émigrent pour des raisons tout à fait compréhensibles et légitimes. En demandant un Statut pour Toutes et Tous nous rejetons l'apartheid global et l'apartheid interne, et choisissons d'agir en solidarité avec toutes les personnes migrantes.

Bâtir une Cité sans frontières, c'est aussi bâtir une ville qui rejette un système qui engendre la pauvreté et l'angoisse, pas seulement pour les immigrant(es) et les réfugié(e)s, mais aussi pour des milliers d'autres Montréalais et Montréalaises qui font face à ces réalités.

On nous propose la peur, la précarité et la division. Nous répliquons par la solidarité, l'entraide mutuelle et l'action directe.

La campagne « Cité sans frontières » se veut une tentative de généraliser et d'élargir certains des principes de base qui ont guidé les luttes immigrantes à Montréal:

• briser l'isolement et la peur ; créer un réseau et s'unir autour de revendications communes, claires et concrètes (c'est-à-dire un statut pour toutes et tous, ainsi que l'opposition aux déportations et aux détentions);
• la pratique quotidienne de l'entraide mutuelle et de la solidarité (le travail de soutien), ce qui contraste avec l'approche de charité ou de «services»;
• organiser des campagnes issues des réalités du terrain;
• bâtir à long terme la capacité de nos réseaux de soutien et d'entraide mutuelle;
• tenir les décideurs politiques responsables de leurs faits et gestes;
• utiliser l'action directe pour obtenir justice;

Joignez-vous à nous!

Ces sans-papiers, ce sont nos voisin(e)s, nos collègues, nos camarades de classe. Ce sont des personnes dont le seul soi-disant «crime» a été d'immigrer pour chercher une meilleure vie pour elles-mêmes et pour leurs proches.

Trop souvent, les sans-papiers n'ont pas accès aux services essentiels tels que les hôpitaux, cliniques, écoles et banques alimentaires. Ou encore, ils n'osent pas se rendre dans ces endroits, de peur que leur statut ne soit dévoilé aux autorités.

Nous demandons que:

• Toute personne qui vit ici devrait avoir le droit aux soins de santé gratuits, dans les cliniques, CLSC, hôpitaux et autres. Les hôpitaux et les cliniques ne devraient jamais exiger de renseignements sur le statut d'immigration. Ils devraient plutôt travailler à prodiguer des soins appropriés et respectueux à tous les usagers. Nous voulons des soins de santé accessibles à toutes et à tous, et soutenons les efforts pour défendre le système public.

• Toute personne qui vit ici devrait pouvoir aller à l'école gratuitement, peu importe son statut d'immigration ou celui de ses parents. Nous sommes en faveur de la gratuité scolaire pour toutes et tous, de la maternelle à l'université, et défendons une éducation accessible à tous les niveaux et pour toutes et tous.

• L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) ne devrait pas avoir le droit d'entrer et d'arrêter des migrant(e)s dans les hôpitaux, cliniques, refuges, écoles ou autres endroits qui fournissent des services essentiels. Ultimement, nous rejetons la présence des agents frontaliers dans nos communautés.

• Toute personne qui vit ici devrait avoir accès aux logements sociaux, banques alimentaires, prestations de chômages et autres mesures sociales de base, peu importe son statut d'immigration.

En demandant un Statut pour Toutes et Tous nous voulons détruire la peur et l'isolement associés à la réalité d'être sans-papiers. Demander un statut pour toutes et tous, c'est rejeter les tactiques de division et la catégorisation que l'État fait des immigrant(e)s, entre «méritants» et «indignes» ou entre «bons» et «mauvais». Nous avons pour but la création d'une vraie solidarité et d'une réelle entraide entre immigrant(e)s, qu'ils ou elles soient des nouveaux(elles) arrivant(e)s , des travailleur(euse)s sans papiers, des réfugié(e)s ou des travailleur(euse)s temporaires.

Simplement, un Statut pour Toutes et Tous veut dire que tou(te)s les résident(e)s du Canada recevront la documentation nécessaire leur donnant accès à la résidence permanente ou à la citoyenneté canadienne. Cette documentation leur permettra d'avoir les mêmes droits et accès aux services que quiconque d'autre. Essentiellement, un Statut pour Toutes et Tous veut dire que nous luttons pour que tous les résidents et toutes les résidentes, peu importe leur origine, puissent vivre dans la dignité en tant qu'êtres humains.

UN STATUT POUR TOUTES ET TOUS!

··arrêtons les déportations!

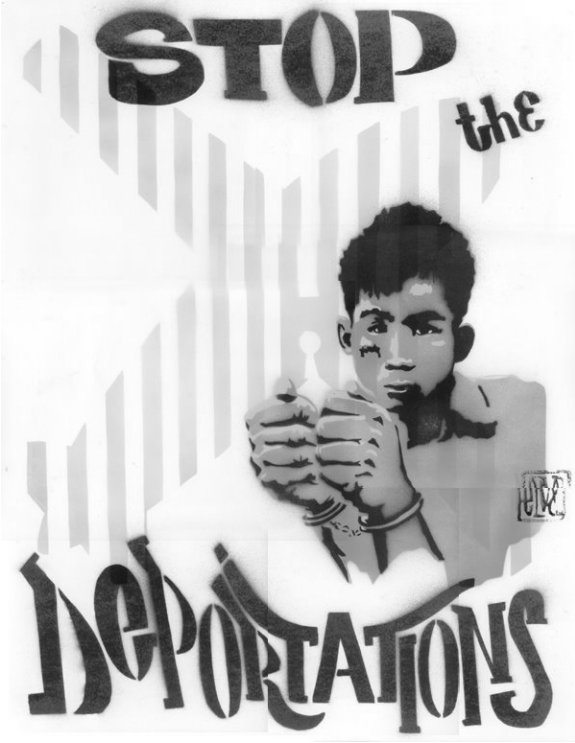

Au cours de la dernière décennie, le nombre de personnes déportées du Canada a augmenté de 50%. En 2009 seulement, plus de 13 000 personnes ont été expulsées. Tandis que ce nombre continue d'augmenter, les détentions et les rafles à l'américaine sont entrain de devenir monnaie courante à l'ASFC (Agence des services frontaliers du Canada).

Les recours bureaucratiques permettant de contester un ordre de renvoi sont minés de problèmes structurels. Plus de 97% des demandes d'Examen des risques avant renvoi (ÉRAR) - l'avant-dernière étape avant la déportation - sont rejetées. De plus, les individus et les familles peuvent être déportées même s'ils et elles ont entrepris une demande de résidence permanente pour motifs humanitaires (une procédure coûteuse en soi).

··cité sans frontières

Pour des milliers de migrant(e)s sans-papiers à travers le pays, les villes comme Montréal, Toronto et Vancouver sont de véritables ateliers de misère. Ces immigrant(e)s et ces réfugié(e)s occupent les emplois les plus précaires et les plus dangereux. L'économie canadienne ne peut pas se passer de cette main d'oeuvre, qui vit pourtant dans la menace constante de la déportation.

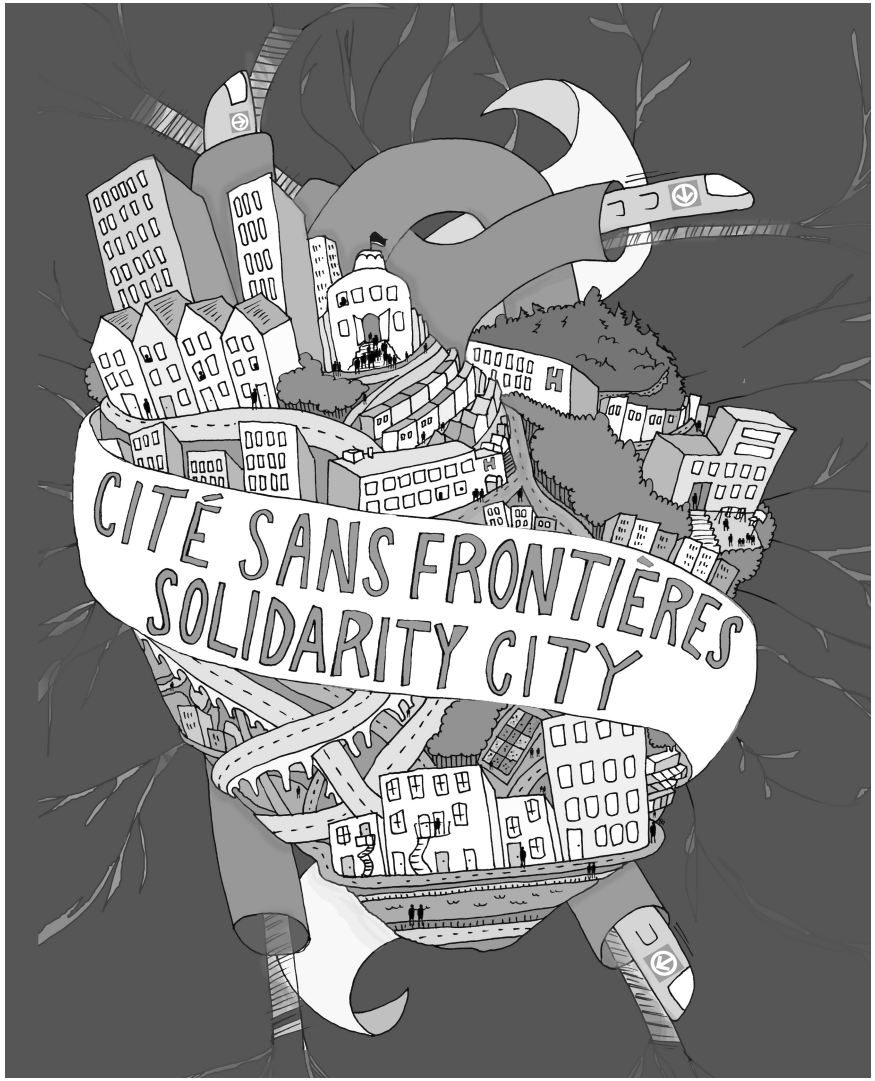

••non à la double peine!

La « double peine » décrit la politique injuste utilisée contre des non-citoyens et non-citoyennes qui reçoivent une mesure d'expulsion à cause d'une condamnation qui a déjà été purgée dans le cadre du système de justice pénale. En d'autres mots, les non-citoyen(ne)s qui commettent des actes criminels sont punis deux fois: une première fois lorsqu'ils purgent leur peine et une deuxième fois lorsqu'ils sont renvoyés du Canada de manière permanente, souvent après avoir vécu ici depuis leur enfance.

La double peine est souvent une conséquence directe du profilage racial. Des documents récents, y compris une étude interne de la police de Montréal, démontrent que le profilage racial est endémique à Montréal. Des quartiers avec une forte concentration d'immigrant(e)s et de personnes racisées (tels que Montréal-Nord, St-Michel, Parc-Extension et Côte-des-Neiges) sont sur-policés et criminalisés. Le profilage de ces communautés force non seulement un nombre disproportionné de personnes pauvres et racisées à faire face aux aléas du système de justice pénal, mais aussi à devoir subir des procédures d'immigration si elles n'ont pas la citoyenneté canadienne.

Nous rejetons les liens entre criminalité et immigration, car c'est faux et c'est raciste – une façon pour des politiciens chauvins d'essayer de gagner des votes. La réalité c'est que dans nos communautés la double peine provoque souvent des sentiments de honte et d'isolation à cause des stigmates causés par une condamnation criminelle. Nous voulons briser cette isolation en prenant une position claire contre la double peine et en s'unissant pour dénoncer ces injustices et soutenir les personnes qui se battent pour rester avec leur famille, leurs ami(e)s et leur communauté, ici à Montréal.

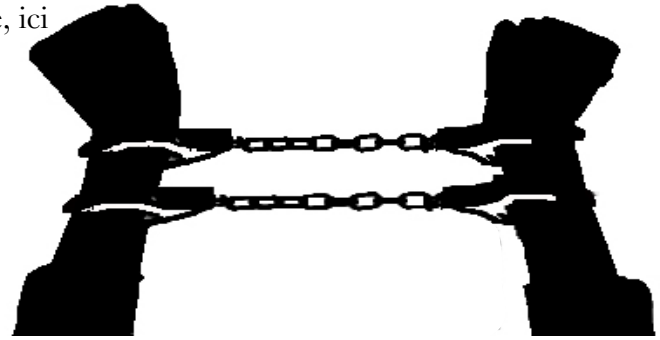

Les déportations séparent des personnes de leur familles, ami(e)s, et de leur vie ici au Canada. Alors que le capital, les entreprises et les citoyen-nes privilégié-es du «premier monde» peuvent voyager et traverser les frontières librement, les immigrant(e)s originaires de la majeure partie du globe sont criminalisés, *illégalisés* et brimés dans l'exercice de leurs droits fondamentaux. Ces immigrant(e)s cessent d'être des humains et deviennent des «illégaux», des «sans-statut», des «sans-papiers» ou des «demandeurs d'asile déboutés». Et quand leur force de travail bon marché n'est plus requise ou qu'ils se lèvent pour revendiquer des droits, ils deviennent tout simplement jetables. Des luttes qui pourraient être communes et des communautés entières se trouvent divisées ou sont réduites à l'invisibilité, donnant lieu à une culture de méfiance, de surveillance et de répression.

Nous affirmons notre solidarité avec celles et ceux qui luttent contre leur déportation ou leur ordre de renvoi. Nous croyons que toute personne a le droit de migrer, de résister à son déplacement forcé et de retourner dans sa terre natale si elle le désire.

••non aux détentions!

De plus en plus d'immigrant(e)s qui fuient leur chez soi pour échapper à la persécution, la guerre et la misère se retrouvent derrière les barreaux. L'État canadien se réserve le droit de détenir indéfiniment, et sans qu'aucune accusation ne soit portée, tout(e) immigrant(e) présentement en train de revendiquer un statut. À tout moment, il peut y avoir près de 500 immigrant(e)s détenus dans des centres de détention pour immigrant(e)s situés un peu partout au Canada. La détention fait partie intégrante du régime d'Immigration Canada, qui criminalise les gens pour ce qu'ils sont, et non pas pour les gestes qu'ils ont posés.

Les prétendues raisons de détention sont souvent complètement arbitraires. Les agents frontaliers et les fonctionnaires de l'immigration peuvent à leur discrétion détenir des migrant(e)s parce qu'ils jugent que leurs documents d'identité ne sont pas «valides», parce qu'ils pensent que la personne pourrait ne pas se présenter à une prochaine audience d'immigration ou encore parce qu'ils pensent qu'un nouveau ou une nouvelle venu-e présente un «risque de fuite».

Les détenu(e)s n'ont souvent aucun accès à la libération conditionnelle et n'ont aucune idée quand et si ils et elles seront relâché(e)s. Les immigrant-e-s dans les centres de détentions ont un accès minime à des services juridiques ou de traduction. Cela rend la déjà fastidieuse tâche de rassembler à temps les documents nécessaires pour faire une demande de statut ou d'autres requêtes presque impossible.

L'État canadien ne s'arrête pas là, il veut mettre de plus en plus d'immigrant(e)s dans des centres de détentions. Le gouvernement Harper a proposé une nouvelle mesure législative, le projet de loi C-49, qui criminaliserait encore plus les immigrant(e)s et les réfugi(é)s voyageant de «façon irrégulière», et imposerait une période de détention obligatoire pouvant durer jusqu'au moment de leur déportation. Le projet de loi C-49 - en renforçant la notion du Canada comme une forteresse - force les immigrant(e)s et les réfugié(e)s à prendre des décisions encore plus dangereuses, coûteuses, et périlleuses pour arriver au Canada.

Le Centre de prévention de l'immigration à Laval est un centre de détention à proximité de Montréal. À tout moment, plus de 100 individus et familles peuvent y être détenues. Les immigrant(e)s sont aussi détenu(e)s dans des prisons à sécurité maximale, telle que la prison de Rivières-des-Prairies (RDP). Nous exigeons la libération immédiate de toutes les personnes détenues dans des établissements de détentions pour immigrant(e)s et luttons pour la fermeture de tous les centres de détentions.